



Les Échos de Bramefarine

n° 54 – juin 2012 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'Éditorial du maire



En février dernier, nous avons invité les habitants de la commune à une réunion publique pour présenter la démarche de révision du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU). Le compte rendu de cette réunion et les plans présentés sont consultables sur le site Internet municipal : www.stmaximin38.fr; à la rubrique : PLU / Réunions publiques.

Au cours de cette réunion, nous avons, notamment, proposé la réalisation d'une grande enquête auprès de la population, afin que chacun puisse, librement, s'exprimer sur la manière dont il souhaite l'évolution de notre village. Les conclusions et l'analyse de cette

enquête seront présentées lors de la prochaine réunion publique du PLU, en septembre prochain. Toutefois, et sans attendre cette date, vous pouvez d'ores et déjà consulter sur le site municipal les résultats complets de l'enquête présentés sous forme de graphiques. Afin que tous les habitants (et notamment ceux qui n'ont pas Internet) puissent accéder à ces résultats, vous trouverez, dans les pages suivantes, un résumé de ceux-là.

L'année scolaire se termine, la période des congés débute... il ne me reste plus, avec toute l'équipe municipale, qu'à vous souhaiter de bonnes vacances et vous donner rendez-vous en septembre.

René Pois-Pompée. ■

Fête des mères

Le 3 juin, les mamans ont reçu leur traditionnelle rose, dans la cour de l'école. Dès le matin, Vivre à Saint-Maximin avait renoué avec la visite du char dans les hameaux. Notre doyenne, Jeanne Panerio, s'est vu remettre un bouquet à son domicile. ■



Kermesse de l'école : samedi 23 juin 2012

Comme chaque année, juste avant les congés d'été, l'association Vive l'école organise sa kermesse. D'année en année, le programme s'enrichit et devient encore plus attractif, autant pour les enfants de l'école et leurs parents que pour les habitants.

Vous trouverez, ci-dessous, le programme détaillé de la kermesse de l'école, cru 2012. Venez nombreux au centre de loisirs intercommunal !

10 h 30 : spectacle des enfants de l'école.

12 heures : repas, avec crudités, jambon à la broche,



pommes de terre, fromage, café gourmand pour les adultes, surprise gourmande pour les enfants.

Adultes : 10 € ; enfants (3 à 12 ans) : 5 €, uniquement sur réservation auprès de :

– Stéphanie : 06 12 93 25 67 ;

– Nathalie : 06 63 37 66 77.

14 heures / 17 heures : après-midi cirque, animé par l'École du cirque de Grenoble.

17 heures : lâcher de ballons en fanfare, suivi du concert de l'**harmonie des Enfants de Bayard**. ■

Les Fêtes de la Tour : 27 mai 2012

Cette année encore, les Fêtes de la Tour ont connu un grand succès. Malgré quelques petites averses, rien n'a empêché que la joie et la bonne humeur soient présentes ce jour-là.

La commune, à l'origine de ces Fêtes, à travers ses commissions Fêtes et cérémonies et Patrimoine et en partenariat avec les associations de Saint-Maximin, se réjouit de la réussite de cet événement qui attire chaque année de plus en plus de personnes.



Les enfants ont pu bénéficier d'un moment rien que pour eux avec le spectacle de marionnettes au pied de la chapelle de la Tour d'Avallon. Ils ont apprécié également, en compagnie de leurs parents et amis, le spectacle médiéval au pied de la Tour : la LIR, le groupe Mestel, Foray le forgeron, les Archers de la Tour, Raymond et l'ensemble des cavaliers avec leurs chevaux.



Il ne faut pas non plus oublier les attractions présentes sur le site du centre de loisirs.

Tout était présent sur place pour passer un agréable moment en famille ou entre amis. Comme chaque année, le petit train et la navette ont permis de relier les deux sites.

Dans le ton de l'événement médiéval qui entourait la Tour, le site du centre de loisirs a accueilli la chorale Chœur Consonance. Un moment de plaisir musical et visuel.



L'apéritif offert par la mairie a été l'occasion de remercier François Brottes pour la mise à disposition gracieuse du site exceptionnel du centre de loisirs qui nous permet, depuis déjà trois ans, d'organiser cet événement, pour accueillir le vide-greniers et les exposants.



Une fois encore, nous devons remercier l'ensemble des associations qui ont permis le bon déroulement de cette journée. Convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous à Saint-Maximin.

Les repas préparés et proposés sont appréciés par les visiteurs et connaissent un fort succès : environ 450 repas ont été ainsi servis lors de cette édition des Fêtes de la Tour !

L'équipe municipale remercie également tous les bénévoles et les personnes non citées dans cet article qui ont participé une fois de plus au succès de cette fête. ■

Résultats de l'enquête sur le PLU

Comme l'indiquait René Pois-Pompée dans son éditorial, les résultats détaillés de l'enquête sur le PLU sont consultables sur notre site Internet (www.stmaximin38.fr), mais tous les habitants n'ont pas obligatoirement un accès Internet et un ordinateur... C'est pourquoi nous vous proposons, ci-dessous, un résumé, avec les résultats les plus parlants. Le détail complet, ainsi qu'une analyse détaillée de cette enquête importante, vous seront présentés en septembre, lors de la prochaine réunion publique sur le PLU.

1) Plus de 90 % des ménages qui ont répondu se plaisent à Saint-Maximin et trouvent la commune agréable à vivre.

2) Plus de 80 % des habitants indiquent qu'ils sont satisfaits par la qualité des espaces naturels et par la circulation... Ils sont une très faible minorité à se plaindre de la vitesse dans nos hameaux.

L'école et le périscolaire sont également jugés satisfaisants (à plus de 70 %... mais tout le monde n'est pas concerné par la petite enfance !). 1/3 des personnes ayant répondu estiment que le stationnement est peu satisfaisant... En regardant dans le détail ces remarques, ce que l'on savait déjà se confirme... à savoir que cela concerne essentiellement les hameaux de Les Rippelets, Les Bretonnières ou encore d'Avallon. Nous avons demandé à notre conseil en urbanisme de réfléchir sur ce sujet et de nous faire des propositions.

• 28 % des personnes interrogées trouvent les transports en commun mal adaptés (notamment au niveau des horaires). Nous regardons avec la communauté de communes si des améliorations peuvent être faites en matière d'horaires... mais il est clair que nous n'aurons jamais, en milieu rural, un service comme en ville.

3) Concernant les actions à mener relatives à l'évolution de notre village, plus de 90 % des habitants mettent en avant :

- la protection de l'environnement (au sens large : espaces, énergies renouvelables, patrimoine...);
- le maintien de l'école communale (et donc l'accueil de populations jeunes pour l'apport de jeunes élèves);
- les actions en direction des personnes âgées. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire dans ces colonnes, le vieillissement de la population, largement constaté au niveau national (avec les conséquences connues sur les retraites), est encore plus marqué sur notre commune. Des orientations et actions dans ce sens seront proposées dans le cadre de notre projet présenté en septembre prochain.

4) Pour ce qui est de l'évolution de la commune, un consensus apparaît pour dire qu'elle doit continuer d'évoluer, mais à un rythme raisonnable pour pouvoir conserver ce qui en fait la qualité de vie.

En matière de logement, si une très large majorité est opposée à voir « pousser » des immeubles collectifs, en revanche, pour les constructions neuves, les réponses vont vers l'habitat individuel, mais, pourquoi pas, aussi,

là encore de façon raisonnable, vers un peu « d'individuels groupés » (maisons mitoyennes...) et ce, qu'il s'agisse de logements privés et même publics.

5) Sur les aspects architecturaux et relatifs aux énergies, les attentes vont globalement vers la reconduction d'un habitat qui corresponde à ce qu'il y a déjà sur la commune, même s'il faut intégrer des énergies renouvelables... sans toutefois dénaturer le paysage... bref, des logements qui s'intègrent bien dans notre environnement.

6) Concernant les aspects économiques, il y a ceux qui repensent aux temps anciens où il y avait ne serait-ce que des bistrotts sur la commune et qui estiment que l'on peut réinstaller des commerces, des artisans et, pourquoi pas, des entreprises...

Dans la réalité économique actuelle, ce ne sont pas les petits commerces de la rue Laurent Gayet, qui ont fermé à cause de la concurrence des supermarchés, qui vont venir s'installer à Saint-Maximin...

En revanche, il y a de nouvelles formes d'économie qui se développent et qui pourraient concerner notre commune : vente directe (du producteur au consommateur : AMAP...), services à domicile (ménage, bricolage,

entretien de jardins...), mais aussi service de livraisons à domicile (commandes par Internet depuis son domicile, ou depuis un point public ?), emplois et services liés au tourisme rural (gîtes ruraux, chambres d'hôtes...)... et d'autres formes d'activités économiques à inventer...

Certes, ce ne sont pas des dizaines d'emplois qui seraient créés, mais il est tout à fait réaliste

de penser que de nouveaux emplois et services pourront, en petite quantité, renaître et s'installer à Saint-Maximin.

L'équipe municipale avait, dès le mois de février, établi un projet de développement pour la commune, dans la perspective d'un développement dans l'intérêt collectif. Ce projet est très largement conforté par les résultats de cette enquête auprès des habitants.

Saint-Maximin dispose donc maintenant d'éléments suffisamment clairs et objectifs, reflétant bien les aspirations générales, pour établir, de façon consensuelle, son projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui sera l'axe de développement de la commune et le « fil rouge » dans la rédaction de notre PLU.

Il y aura toujours des remarques pour critiquer telle ou telle proposition du conseil municipal... mais ce ne sont pas nécessairement ceux qui défendent leurs seuls intérêts privés, en parlant haut et fort en réunion publique, qui défendent le mieux l'intérêt général de la commune, pour aujourd'hui et pour les vingt années à venir...

L'équipe municipale, assistée de professionnels de l'urbanisme et du développement durable, forte de ses réflexions sur l'avenir de la commune et confortée en cela par les réponses des habitants à la récente enquête, présentera en septembre prochain, lors d'une deuxième réunion publique sur le PLU, son PADD, ses orientations pour l'évolution de la commune. ■



Résultats des élections présidentielle et législatives

Dimanche 6 mai 2012, les électeurs de la commune ont participé à l'élection de François Hollande comme Président de la République en lui accordant 243 voix (52,71 %), tandis que Nicolas Sarkozy en obtenait 218 (47,29 %).



Dimanche 17 juin 2012, François Brottes a été réélu député. Sur Saint-Maximin, il a obtenu 198 voix (59,46 %), contre 135 (40,54 %) pour Michel Bernard.

Résultats dans les 10 circonscriptions de l'Isère : 8 députés PS (4 hommes et 4 femmes), 2 députés UMP (2 hommes). ■

Information / communication / concertation

Lors de la dernière réunion publique (en février dernier), une remarque a été avancée sur le fait qu'il n'y aurait pas assez d'information, en dehors de l'Internet, auquel tout le monde n'a pas accès... Ci-dessous, quelques chiffres « objectifs ». Chacun appréciera et comparera avec d'autres communes, notamment rurales...

Quelques chiffres aux 2/3 du mandat : Mandat municipal : mars 2008 à juin 2012 = 50 mois // 16 bulletins *Échos de Bramefarine*, soit un numéro des *Échos de Bramefarine* par trimestre // 204 *Lettres*

d'information, soit une moyenne d'une *Lettre d'information* par semaine // 250 abonnés à la *Lettre d'information* // fréquentation du site en 2012 : en moyenne 3 500 visites par mois (ce qui est très élevé pour un site de « petite » commune et pour un site non commercial).

Augmentation des horaires d'ouverture au public de la mairie.

Plusieurs réunions publiques.

Enquête auprès de tous les habitants de la commune sur le devenir de notre village (avril 2012). ■

Un enfant du village à l'honneur

Nous avons le plaisir de féliciter William Panerio, sociétaire de la Fraternelle boules de Pontcharra, et licencié depuis six ans à La Motte-Servolex, qui vient de s'illustrer en devenant vice-champion de France des clubs sportifs en catégorie Élite 2. Totalisant un score de 30 points au championnat de France à Nyons, il a réalisé la meilleure performance de ce championnat, toutes



divisions confondues. William Panerio jouera la saison prochaine en catégorie Élite 1 où il pourra se mesurer aux meilleurs joueurs de l'hexagone, mais, d'ores et déjà, il est classé 7^e joueur français dans l'épreuve du combiné. Encore bravo à William, et bonne chance à lui pour la prochaine saison ! ■

État civil

Seuls sont publiés les avis de naissance et de mariage ayant reçu un accord des familles pour leur communication.

Décès : 12 avril 2012, Roger Didon ; 12 juin 2012, Roger David-Quillot.

Naissance : 15 avril 2012, Léa Favre. ■

Articles différés

Nous aurions souhaité, dans ce numéro du bulletin municipal, vous présenter deux autres articles. Le premier, sur les premiers chars de la fête des mères, avec des interviews de René Vizioz et Marcel Roux ; le second, sur la sensibilisation à la sécurité routière, organisée pour les enfants de l'école, à l'initiative de l'association Vivre à Saint-Maximin.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Malheureusement, il ne nous a pas été techniquement possible de boucler ces articles dans les temps... et, surtout, sans retarder la diffusion des *Échos de Bramefarine*, prévue pour la veille de la kermesse de l'école, avant que certains habitants ne partent en vacances...

Rassurez-vous, vous trouverez ces articles dans notre prochain numéro ! ■